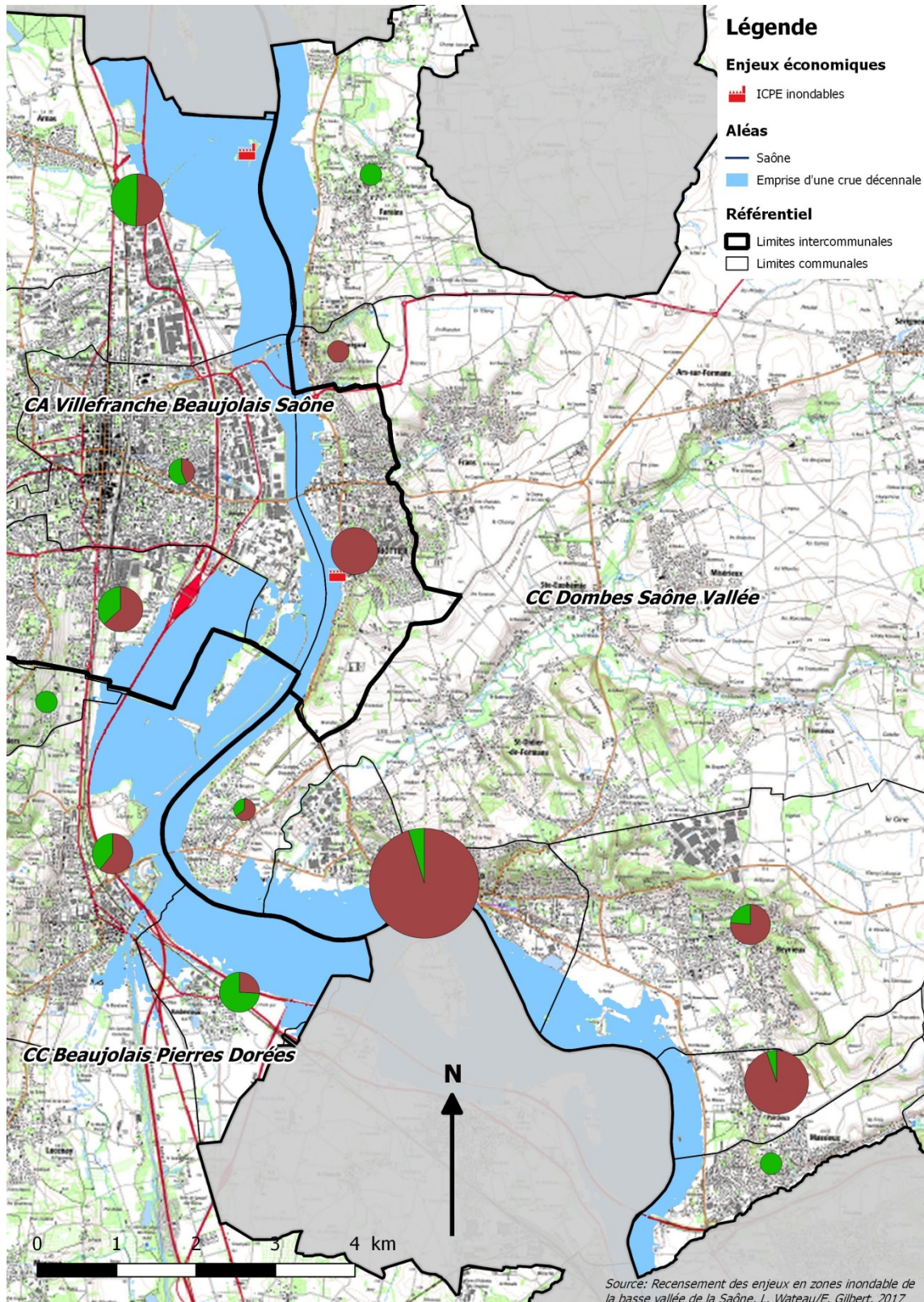


# ENJEUX INONDABLES SUR LA BASSE VALLEE DE LA SAONE(2017)

## CAS DU SECTEUR DE VILLEFRANCHE

### FOCUS SUR LES DOMMAGES AUX ACTIVITES ECONOMIQUES ENGENDRES PAR UNE CRUE DECENNALE

#### (5M10 A TREVOUX, PROCHE DE LA CRUE DE FEVRIER 1970)



Les dommages totaux pour une crue décennale sur le périmètre visé sont estimés à 4,4 millions d'euros. La majorité des dommages seraient liés aux entreprises hors agriculture, à hauteur de 80%. Les dommages liés à l'agriculture sont calculés en fonction du type de culture, de la durée de submersion ainsi que de la saisonnalité. Plus d'informations relatives à ce sujet dans le rapport d'étude sur Idéo BFC.

Les diagrammes de proportion entre dommages aux entreprises hors agriculture (en rouge) et agricoles (en vert) montrent leur répartition par commune, leur taille renseignant l'importance financière des dommages estimés. On remarque ainsi l'importance de Trévoux, concentrant 40% des dommages à elle seule. A noter que les diagrammes ne sont pas proportionnels aux dégâts entre les différentes périodes de retour, mais seulement entre eux pour la même occurrence.

Par intercommunalité, cela donnerait :

- CA Villefranche Beaujolais Saône : 1,1 million d'euros de dégâts (68% pour les entreprises, 32% pour l'agriculture). La commune la plus touchée serait Arnas (36% du total intercommunal)
- CC Beaujolais Pierres Dorées : 0,5 million d'euros de dégâts (43% pour les entreprises, 57% pour l'agriculture). Les communes les plus touchées seraient Anse et Ambérieux (respectivement 50% et 49% du total intercommunal)
- CC Dombes Saône Vallée : 2,8 millions d'euros de dégâts (91% pour les entreprises, 9% pour l'agriculture). La commune la plus touchée serait Trévoux (63% du total intercommunal)